



# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Revue de presse

2 mars 2016

**Point final à la décision controversée concernant la mise en place de l'Advance Cargo Declaration. Le gouvernement a accepté d'annuler sa décision après concertation avec le secteur privé. Mais il requiert déjà la recherche d'un autre système « moins contraignant » pour la sécurisation et la sûreté des ports. Le rendez-vous sera fixé dans deux mois pour trouver ce nouveau système. Le secteur privé promet d'y prendre part activement. Les journaux de ce jour se félicitent du dénouement de cette affaire car, eux aussi, ils y ont pris part activement en relatant régulièrement ses multiples rebondissements mais également en faisant un travail d'investigation.**

## Politique intérieure

### **POLITIQUE : RIVO RAKOTOVAO DEPLORE UNE OPPOSITION OFFICIEUSE**

*Sur les ondes de la radio Antsiva, le président national du parti HVM a déploré que malgré des déclarations et actes d'opposants, des entités politiques comme le parti TIM et le groupe des partisans d'Andry Rajoelina ne sautent pas le pas pour se positionner officiellement en opposants. « Cela fait longtemps que nous entendons leurs discours et voyons leur comportement, et nous nous disons qu'ils se conduisent réellement en opposant. Seulement, il faudrait qu'ils le fassent d'une manière officielle comme le prévoit la loi », conseille Rivo Rakotovoao dans son intervention. (L'Express de Madagascar p.3) La Vérité dans son article essaie de trouver une explication sur la raison qui amène les partis politiques à ne pas prendre la place de l'opposition officielle. La non-promulgation du décret d'application de la loi de 2011 sur l'opposition par l'Etat, deux ans après sa mise en place. Un décret qui permettra l'élection du chef de l'opposition, souligne le journal. (p.3)*

### **ETAT CIVIL : VERS L'INFORMATISATION DU SYSTEME D'ENREGISTREMENT**

*Une mission de pré-évaluation du groupe régional du programme africain pour l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état-civil et d'établissement des statistiques de l'Etat civil se tient à Antananarivo pendant quatre jours. La délégation dirigée par le coordonnateur du programme, Dr Dimitri Sanga, a rencontré le ministre de la Décentralisation et de l'Intérieur. Cette rencontre entre dans le cadre d'un travail préparatoire pour une évaluation du système d'enregistrement d'état civil, concernant la naissance, le décès, le mariage et le divorce. Selon le ministre Olivier Mahafaly Solonandrasana, « les lois malgaches sont désuètes, il faudra les amender. Il est grand temps de nous séparer de notre méthode de travail actuelle et d'envisager l'informatisation de notre système d'enregistrement et d'archivage. » (Les Nouvelles p.4, Midi Madagasikara p.2, Madagascar Laza p.2)*

## Economie et société

### **REDEVANCE ACD : LE GOUVERNEMENT CEDE DEVANT LE SECTEUR PRIVE**

*Après quelques semaines de bras de fer, l'Etat a finalement cédé devant la levée de bouclier du secteur privé, principalement, les membres du Groupement des Entreprises de*

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Madagascar (GEM). « Toute obligation de payer des redevances pour la sûreté maritime et de s'enregistrer sur un système, en vue d'assurer la sûreté maritime est annulée. Cette décision est applicable immédiatement », déclare le ministre de l'Industrie et du Développement du secteur privé. Toutefois, l'Etat ne compte pas abandonner son projet d'améliorer la sûreté des ports et d'en tirer profit pour financer la mise aux normes des infrastructures portuaires. Après des discussions informelles, l'Etat et le secteur privé ont convenu de travailler ensemble pour la mise en place d'un système de sécurisation des ports de Madagascar, dont la mise en œuvre sera nationale et sera confiée à l'APMF. (L'Express de Madagascar p.3, Midi Madagasikara p.4, Les Nouvelles p. Madagascar Laza p.7, Madagascar Matin p.6) Avec cet abandon de l'ACD, le dialogue est donc restauré entre le gouvernement et le secteur privé. La Gazette de la Grande Ile trouve dommage qu'il aura fallu l'intervention des Etats-Unis et du Japon qui ont publiquement exprimé leur point de vue, pour que le gouvernement accepte d'abandonner un projet controversé dès sa mise en place en juin 2015. (p.2)

## **PRIX A LA POMPE : TROISIEME BAISSSE DEPUIS LE DEBUT DE L'ANNEE**

Après la suppression effective des subventions, les prix de carburants sont désormais ajustés automatiquement. La chute continue du cours de pétrole sur le marché international se fait enfin sentir sur les prix à la pompe à Madagascar. Hier, les tarifs au niveau des stations-service ont été révisés à la baisse pour la troisième fois consécutive. En effet, le prix de l'essence a baissé de 120 Ar, contre des baisses de 270 Ar pour le gasoil et de 210 Ar pour le pétrole lampant. (Madagascar Laza p.8, Midi Madagasikara p.5, La Vérité p.4) La Gazette de la Grande Ile tient à rappeler que les différentes compensations ou subventions pour les compagnies pétrolières étaient une hémorragie pour la caisse de l'Etat selon les bailleurs de fonds. L'Etat a bien fait d'y mettre un terme car les subventions occupent 5,1% de son budget ou 140 milliards Ar en 2013 et 8,3% en 2014 ou 232 milliards Ar, selon les données du ministère de l'énergie et des hydrocarbures. (p.9)

- **TRANSPORT PUBLIC : LES OPERATEURS REFUSENT LA BAISSSE DES TARIFS**

Les prix à la pompe ont beau connaître trois baisses successives depuis le début de l'année, les transporteurs n'envisagent pas de suivre le rythme. Pire, ils soutiennent la hausse des tarifs de transport pour la raison que les autres dépenses, comme les prix des pièces nécessaires à l'entretien du véhicule et le tarif de stationnement, ont connu une hausse. (L'Express de Madagascar p.8)

- **CARBURANT : LA STRUCTURE DES PRIX A PUBLIER MENSUELLEMENT**

Les détails sur la formation et la structure des prix du carburant seront désormais périodiquement communiqués au public. C'est l'Office malgache des hydrocarbures (OMH) qui est chargé mensuellement de la mettre à la disposition du public. Il va publier toutes les informations y afférentes sur son site web, sur ceux de ministère de l'Energie et des Hydrocarbures et du ministère des Finances et du Budget. (L'Express de Madagascar p.7, La Vérité p.4, Madagascar Matin p.6) Cette transparence sur la structure des prix est une première depuis la libéralisation du

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



*secteur de la distribution pétrolière, et donc depuis la privatisation, remarque La Gazette de la Grande Ile (p.8)*

## **PRISON D'ANTANIMORA : LES DETENUS TRANSPORTES A BORD D'UN VEHICULE DE LOCATION**

*A cause de la panne de ses deux fourgons cellulaires, le transport des détenus vers le palais de Justice d'Anosy pose problème et constitue une lourde charge pour l'administration pénitentiaire de la maison centrale d'Antanimora. Cette dernière est obligée de louer un véhicule particulier qui effectue en moyenne trois voyages aller-retour à raison de 24 000 Ar par voyage, soit près de 70 000 Ar de dépenses en location. Si les dépenses en carburant sont prises en charge par le ministère de tutelle et de la direction générale de l'administration pénitentiaire, les frais de location des minibus sont payés par les agents de la prison en se cotisant, se plaint le commandant Olivier Rakotonandrianina, directeur de l'établissement. Ce problème de transport constitue une menace pour la sécurité publique si les différents responsables ne trouvent pas des solutions dans les plus brefs délais. (Les Nouvelles p.8, Midi Madasikara p.17)*

## **TECHNOLOGIE DE COMMUNICATION : SUSPENSION DES CARTES SIM NON IDENTIFIEES**

*Par mesure de sécurité, chaque utilisateur de carte SIM doit fournir nom, prénom, adresse et une pièce d'identité officielle, notamment une carte d'identité nationale, un passeport ou un permis de conduire. C'est la déclaration faite par l'ARTEC (Autorité de régulation des technologies de communication) avec les opérateurs Airtel, Blueline, Orange et Telma. Telle réglementation est déjà en vigueur mais son application n'était pas stricte. A partir du 1<sup>er</sup> avril prochain, ces opérateurs en téléphonie devront désactiver les cartes SIM dont les utilisateurs ne sont pas identifiés. Dans le cadre de l'application de cette mesure, un coût additionnel sera affecté à l'achat d'une carte SIM, annoncent déjà les opérateurs. Désormais, une carte SIM s'achète à 3 000 Ar. « Ce nouveau tarif éliminera les actions frauduleuses », souligne le directeur général d'Airtel Madagascar. (Midi Madasikara p.5, Madagascar Laza p.8, L'Express de Madagascar p.7, La Vérité p.4, La Gazette de la Grande Ile p.7)*

## **EXPLOITATION ILLICITE DE CORAIL DANS LE SUD DE MADAGASCAR**

*L'Observateur publie dans ses colonnes le rapport du Centre de Surveillance de pêches (CSP) relatif à l'exploitation illicite de corail, qui s'est déroulée en 2014, dans le Sud. En effet, le 15 mai 2014, du corail noir et des matériels de plongée destinés pour l'exploitation de corail noir ont été surpris à Kotoala haut, dans la région Androy, par les inspecteurs des pêches du CSP. Dans la région Anosy, quatre sacs de corail pesant 150 kg, en provenance de Fort Dauphin, ont été surpris à Antsirabe et d'autres matériels et du corail noir ont été également saisis à Italy. Le journal affirme également que le fils d'un général-ministre appréhendé pour avoir fait des trafics de coraux noirs à Ambovombe a pris la fuite mais n'a pas fait l'objet d'une recherche. (p.3)*

### **Coopération internationale**

## **MADAGASCAR-COMORES : LA COOPERATION RENFORCEE**

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité

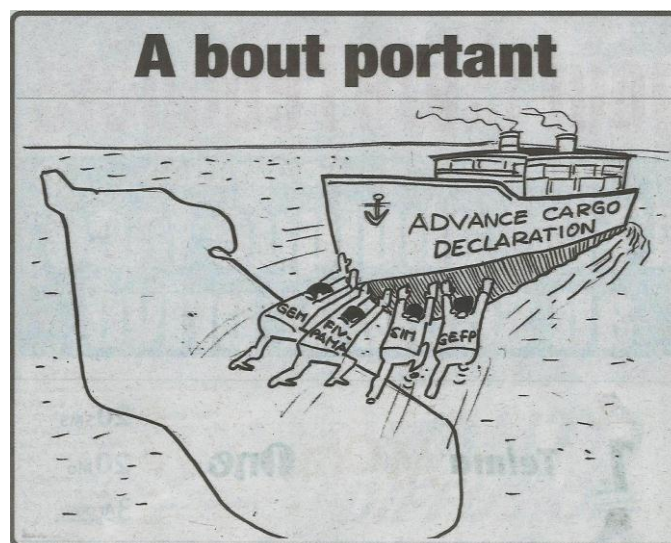


Après une rencontre au Palais d'Etat d'Iavoloha, les deux Présidents ont officialisé une déclaration commune en onze points et qui englobe plusieurs axes de coopération. Dans les relations politiques, les deux parties ont convenu de procéder à la révision de l'Accord-cadre général de coopération en date de février 1987. Il est aussi question d'effectuer la délimitation des frontières maritimes entre les deux pays, conformément aux dispositions de la Convention des Nations-Unies sur le droit de la mer du 10 décembre 1982. De son côté, l'Etat malgache a accepté d'étudier l'allègement des procédures d'octroi des visas de séjour pour les étudiants comoriens. Concernant la revendication des îles éparses, Madagascar peut compter sur le soutien des Comores, précise le Président Ikililou Dhoinine. (**L'Express de Madagascar p.5, Midi Madagasikara p.3, Les Nouvelles p. 3, Madagascar Laza p.3, La Vérité p.3, La Gazette de la Grande Ile p.4, L'Observateur p.2**) Madagascar Matin critique que le Président comorien n'a pas reçu l'honneur qui lui est dû lors de son arrivée à Ivato. Son homologue, le Président malgache était retenu à la réception des vedettes rapides à Toamasina. (p.3)

## DIPLOMATIE ECONOMIQUE : LES ACTEURS APPELES A REPENSER LEURS FONCTIONS

« Les diplomates malgaches sont appelés à repenser leurs fonctions et à penser business. En pratique, la promotion des exportations des produits malgaches, l'appui au secteur privé dans ses quêtes et accès aux nouveaux marchés, ainsi que la recherche des partenariats font partie des piliers de la diplomatie économique du gouvernement. » C'est qu'a annoncé la ministre des Affaires étrangères lors de l'ouverture du Forum des affaires Madagascar-Comores. C'est en tout cas la nouvelle réorientation de la diplomatie malgache. Elle fait appel à une collaboration avec les acteurs du secteur privé qui reste le moteur de la croissance économique à travers la création d'emplois, de valeur ajoutée et de richesse. (**Les Nouvelles p.4**)

### Un peu d'humour



### La Vérité, p.2

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

**ECES**  
CENTRE EUROPEEN  
D'APPUI ELECTORAL

**OSSERVATORIO**  
di Pavia Media Research

**Search for**  
**Common Ground**

**Center for**  
**Creative Leadership**